



Dossier technique
Championnats de France - TR/TU/GAC
13 au 15 Juin
Rennes

Contact technique FFG

marion.limbach-tarin@ffgym.fr

Procédure d'engagement des gymnastes :

Tous les gymnastes sélectionnés pour le championnat de France sont engagés automatiquement. Il appartient aux clubs de déclarer les forfaits connus avant le **2 juin** via engagym afin de ne pas régler les droits d'engagement de ces gymnastes. La validation des engagements est effective à réception du paiement des droits d'engagement. Les paiements sont à réaliser pour le **10 juin**. Ouverture prévisionnelle des engagements le 23 mai.

Tarifs

Filière Elite

Trampoline Synchronisé :	50 euros par paire
Gymnastique Acrobatique :	50 euros par paire
Tumbling :	60 euros par gymnaste
Trampoline individuel :	60 euros par gymnaste

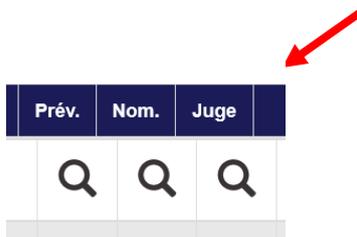
Filière Nationale

Trampoline Synchronisé :	35 euros par paire
Gymnastique Acrobatique :	35 euros par paire
Tumbling :	45 euros par gymnaste
Trampoline individuel :	45 euros par gymnaste

Procédure d'engagement des juges

Si le message erreur 401 s'affiche, il faut changer de navigateur ou vider les caches.

Les clubs engagent leurs juges dans engagym **avant le 2 juin** (Case juge en bout de ligne de l'évènement dans Engagym).



Même procédure pour les clubs qui souhaitent inscrire un juge non licencié dans leur club (cliquer sur « autre club »).



Dans le cas où un club ne connaît pas le nom du juge qui officiera, il engage **impérativement** un juge prévisionnel avant la date limite. Le « juge prévisionnel » devra être mis à jour par un « juge nominatif » dans les meilleurs délais.



Dans le cas d'un club qui souhaite donner une information complémentaire au responsable des juges de l'évènement (par exemple 2 juges engagés : 1 pour le TRS, le second pour le TRI), cocher la case dispo partielle et inscrire les précisions dans la fenêtre qui s'ouvre puis valider. La case disponibilité partielle n'a pas pour vocation d'indiquer ses disponibilités puisque conformément au règlement les juges sont inscrits :

- pour l'ensemble de la compétition pour les clubs de Gymnastique Acrobatique ayant des sélectionnés en Elite,
- pour la journée de compétition pour laquelle ils ont des unités sélectionnées pour les clubs représentés uniquement en Filière Nationale.
- pour l'ensemble de la compétition en trampoline et en tumbling

Pour le trampoline, merci de prévenir le responsable des juges par mail en parallèle. legallomax@orange.fr

The screenshot shows a web interface with a header 'AUTRE CLUB' in a blue box. Below it is a section titled 'Liste des Juges engagés'. Under this section, there is a search input field and a checkbox labeled 'Dispo. partielle'. A red arrow points to the checkbox.

En cas de modification de juge après le 2 juin, les demandes de modification doivent être justifiées et envoyées par mail à :

legallomax@orange.fr pour le trampoline

sebastien.randuineau@gmail.com pour le tumbling.

jugesgac@ffgym.fr pour la GAc

- ✓ Les horaires des réunions des jurys seront donnés avec l'organigramme définitif.
- ✓ Les juges doivent prévoir leurs feuilles de notation.
- ✓ En cas de non-présentation ou de départ d'un juge durant la compétition, le club sera pénalisé de l'amende en vigueur (305 euros par jour de compétition et par discipline). Les amendes seront à payer avant le début de compétition de la catégorie concernée. Les gymnastes des clubs dont les amendes ne sont pas réglées ne seront pas autorisés à concourir.

Accréditations

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via engagym dans un évènement spécial commun à toutes les disciplines représentées à Rennes. **Les demandes sont à remplir pour le 20 mai.**

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur engagym). Possibilité de cumuler 1 pour TR-TU + 1 pour la GAc.
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via engagym)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes / unités (par discipline):

- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes / 1 unité
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes / 2 à 3 unités
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes / 4 à 5 unités
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et + / 6 unités et +

Cartes de compétition GAC

Nationale B : Les cartes sont à déposer à l'entrée de la salle d'échauffement le jour de la compétition.

Nationale A / Elite : Les cartes de compétition doivent être envoyées à CarteCompetGAC@ffgym.fr pour le mardi 3 juin, date de rigueur.

Musique GAC

Les musiques utilisées lors des sélectives sont déjà dans DJGYM. En cas de modification de musique, celles-ci devront être téléchargées au plus tard le **10 juin** via l'application DJGYM accessible via le site de la FFGYM – Rubrique Compétitions.

Attention : Pour les catégories qui ont 2 ou 3 mouvements, pour associer la musique au statique, dynamique ou combiné, le type de mouvement est choisi dans la rubrique « Appareil ». Pour les catégories qui n'ont qu'un seul mouvement, merci de bien sélectionner « combiné » dans « Appareil » sans quoi les musiques ne sont pas reconnues par le logiciel lors de l'extraction des musiques pour la compétition.

Nous vous invitons à vérifier le bon fonctionnement de vos musiques au PC musique qui sera installé à l'entrée de la salle d'échauffement.

Prévoir une copie des musiques sur support USB pour le jour de la compétition.

Pour les unités qui ont participé au championnat de France par équipe, il faut réenregistrer la musique sur la catégorie individuelle (même manipulation que pour la compétition équipe). La catégorie doit être en surbrillance (bleue) pour être bien prise en compte.

Pour les 8-16 ans, la musique doit être téléchargée en Combiné 1 et Combiné 2 afin de limiter les risques d'erreur.

Forfaits :

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application engagym.

Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées en chambre d'appel. L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

Certificats médicaux Elite

Certaines catégories nécessitent un certificat de performance. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à certificatmedicalelite@ffgym.fr au plus tard 7 jours avant la compétition concernée (soit avant le 6 juin). Les gymnastes dont le nom ne figure pas sur cette liste et qui ne sont pas en mesure de fournir ce certificat sur le site de la compétition ne seront pas autorisés à concourir.

Modalités de compétition

Entraînement plateau

Les entraînements seront ouverts le jeudi 12 juin de 10h à 21h. Ils seront organisés par groupes afin de fluidifier l'accès au matériel de compétition. Le dernier créneau sera en accès libre à tous les clubs afin de pallier aux aléas de transport des clubs qui auraient manqué leur créneau. Les clubs qui souhaitent s'inscrire aux entraînements plateau du jeudi doivent s'inscrire avant le **2 juin** en cliquant sur le lien accessible ci-dessous.

[S'inscrire à l'entraînement plateau](#)

Le planning d'entraînement sera disponible sur le site de la FFGYM pour le 5 juin. La durée des créneaux et le nombre de gymnastes par groupe est tributaire des inscriptions des clubs. Dans le cas où plusieurs clubs arrivent simultanément, la priorité sera donnée à ceux qui auront enregistré leur réponse les premiers.

Pour les gymnastes qui passent l'épreuve de baccalauréat de français le vendredi matin, un créneau d'entraînement sera possible le samedi matin de 8h à 9h (horaires prévisionnels). Inscription via le questionnaire en envoyant une copie de la convocation.

Tenues d'entraînement

Entraîneurs : Tenues conformes à la Réglementation Fédérale. Tee-shirt et shorts de sport sobres tolérés (pas de shorts hawaïens, shorts en jeans, de ville, etc...)

Gymnastes : Tenues de compétition ou shorts de gymnastique et tee-shirts près du corps. Les tenues équipe de France ne sont pas autorisées.

Echauffements

Les gymnastes peuvent accéder à la salle d'échauffement 1h avant leur début de compétition. Seuls les accrédités sont autorisés à accéder à la salle d'échauffement. **Les jeux de ballon sont interdits.**

TR : 4 trampolines en salle d'échauffement. 1 passage de préparation sur le plateau de compétition (sauf finale Elite senior : temps)

TU : Piste de tumbling en salle d'échauffement. 2 passages sur le plateau de compétition (4 passages en Elite Senior).

GAC : Echauffement spécifique sur le praticable d'échauffement. Passage direct.

Matériel de compétition : Eurotramp/Gymnova

Organisation du plateau:

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges et aux pareurs en tenue conforme à la Réglementation Fédérale. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

Planning de compétition

Le planning définitif sera diffusé sur le mini-site.

Récapitulatif des formalités techniques à accomplir

Formalité	Où	Date limite
Accréditations entraîneurs et dirigeants	Engagym	20 mai
Engagement des gymnastes	Engagym	2 juin
Engagement des juges	Jugegym	2 juin
Inscription à l'entraînement	Formulaire	2 juin
Cartes de compétition GAC	Mail	3 juin
Musiques GAC	DJGYM	10 juin
Paiement des engagements		10 juin